L'enseignement du français en Palestine

Ziad Medoukh
Professeur de français
Gaza-Palestine

L'enseignement du français en Palestine est en train de se développer surtout depuis l'arrivée de l'Autorité palestinienne en 1994. Il ne se limite pas à l'enseignement de la langue française comme deuxième langue étrangère car on enseigne aussi la culture, les sciences et les techniques en français. Après plusieurs années d'expérience, les apprenants palestiniens découvrent qu'approfondir leurs connaissances de la langue-culture française estdevenu pour eux une nécessité ...

SITUATION DE LA LANGUE FRANCAISE EN PALESTINE.

Depuis les années 80, la langue française est enseignée dans les centres culturels français (Jérusalem, Gaza, Ramalah et Naplouse) et dans les écoles privées. Le français n'a pas beaucoup pénétré la société palestinienne pour des raisons historiques (domination de l'anglais comme première langue étrangère, et de l'hébreu comme langue de colonisation). A Gaza, le français a été introduit en 1982 avec l'ouverture du centre culturel français qui propose des cours de français et des activités culturelles variées (films expositions, conférences animées par des conférenciers français au cours de la semaine littéraire et culturelle). En 1990, le français a commencé à être enseigné aussi dans les écoles privées palestiniennes (Collège Gaza et Ecole Nasser) mais, en général, il est considéré dans ces écoles comme une activité complémentaire et comme langue de prestige pour attirer les élèves. Il a un plus grand poids à Jérusalem et à Bethlehem où se trouvent beaucoup d'écoles françaises (écoles chrétiennes et alliance française), et où le français est nettement plus pratiqué qu'à Gaza. C'est à partir de 1994 que la langue française a commencé à prendre une place importante à Gaza avec le retour de l'Autorité palestinienne qui avait son siège en Tunisie, et surtout, avec le retour de quelques centaines de Palestiniens qui vivaient dans les pays du Maghreb (Algérie-Tunisie-Maroc) et voulaient rester en contact avec le français qui était pour la plupart d'entre eux soit leur langue d'étude, soit leur langue de travail dans les pays francophones. Le centre culturel français de Gaza est alors devenu un pôle d'attraction pour les Palestiniens francophones qui, outre les activités qui les attiraient dans ce centre souhaitaient pratiquer le français de façon plus concrète, non seulement pour la poursuite de leurs études en français mais aussi pour instruire et éduquer leurs enfants en français. Il faut également souligner qu'aprés l'installation des ministères palestiniens à Gaza, la France a joué un rôle très important dans le domaine économique par des aides gouvernementales accordées à l'Autorité palestinienne et par les visites fréquentes de responsables: ministres, délégations, journalistes, et tout particulièrement par la visite historique du président français Jacques Chirac en Palestine.

Tous ces échanges ont eu une influence positive sur les Palestiniens, notamment sur les Palestiniens francophones qui ont toujours été mobilisés pour une coopération économique, culturelle et éducative avec la France commençant par la diffusion de la langue française dans notre pays Actuellement l'enseignement du français en Palestine est développé dans les établissements suivants :

- Les écoles d'excellence dans le cadre d'un projet franco-palestinien entre le Consulat Général de France à Jérusalem et le Ministère palestinien de l'Education nationale. Le projet a commencé par deux écoles à Gaza et trois en Cisjordanie, mais, en 2001, grâce aux efforts des deux partenaires, on est arrivé à 16 écoles , collèges et lycées en Palestine. Des écoliers, des collégiens et des lycéens y apprennent le français comme deuxième langue étrangère et passent les épreuves du DELF après trois années de français
- Les instituts culturels français de Jérusalem, Ramalah, Naplouse et Gaza qui offrent des cours de langue et des activités culturelles variées (expositions, musique, Internet., films français). Les apprenants sont souvent des adultes qui désirent apprendre une nouvelle langue, ou perfectionner leur français pour partir en France.
- Les écoles privées où le français est enseigné depuis plus de deux décennies comme langue de prestige.
- Les écoles chrétiennes où il est enseigné depuis fort longtemps, surtout à Jérusalem et à Bethléem en Cisjordanie.
- Les Universités où, depuis 1997, on observe une forte demandes de la part d'étudiants palestiniens désireux de poursuivre leurs études supérieures en français dans des Universités locales proposant soit une formation éducative (Licence de professeur de français), soit une licence de traduction Français-arabe. Actuellement le français est enseigné dans quatre universités palestiniennes :
 - Faculté d'éducation de Gaza où les étudiants préparent une licence de français en 4 ans pour être professeurs de français dans les écoles et les CCF en Palestine
 - L'université El Azhar de Gaza où les étudiants préparent une licence de traduction.
 - L'université El Najah à Naplouse pour la licence de FLE -
 - L'Université de Berzite à Ramalah, également pour la licence de traduction. Le nombre d'étudiants dans les quatre universités dépasse les 500, et il ne cesse d'augmenter en raison de la situation favorable que prend la langue française dans notre pays. Le développement de la langue française en Palestine est net dans deux domaines essentiels : l dans les écoles publiques et à l'Université pour la formation de professeurs de français.

L'enseignement du français dans les écoles publiques palestiniennes

Avant la signature de l'accord entre le Ministère palestinien de l'Education Nationale et le Consulat général de France à Jérusalem en 1996, comme nous l'avons déjà indiqué *supra*, la connaissance et la pratique de la langue française ont été très limitées en Palestine où l'arabe est la langue maternelle et l'anglais la première langue étrangère enseignée .Mais pourquoi aujourd'hui l'enseignement du français se pose-t-il en termes neufs ? Son essor, à mon avis, tient à trois facteurs :

- La France partage avec les pays du contour méditerranéen un même espace géographique. Les territoires palestiniens s'engagent donc dans les échanges accrus économiques et touristiques avec l'Europe et en particulier avec la France et les pays francophones de la région.
- Le Ministère palestinien de l'Education nationale veut introduire l'apprentissage d'une seconde langue étrangère dans ses programmes et poursuivre, avec le concours de la France, la mise en place « d'écoles d'excellence » à filières bilingues françaisarabe .

• Une partie de la diaspora palestinienne de retour de pays francophones, du Maghreb en particulier, s'exprime naturellement en français et souhaite maintenir ses liens avec la francophonie.

Dans ce cadre, une convention a été signée en 1996 entre le Consulat général de France à Jérusalem et le Ministère palestinien de l'Education, pour mettre en place l'enseignement du français comme deuxième langue étrangère dans le programme scolaire palestinien, en commençant par deux écoles pilotes à Gaza et en Cisjordanie à partir de l'année scolaire 1996-1997. La France fournit le matériel didactique pour les écoles pilotes, les manuels, les livres, les revues, les moyens et supports audio-visuels, les ordinateurs avec accès à internet ainsi que le suivi du projet et la formation des professeurs de français palestiniens. Les Palestiniens, quant à eux, recrutent et paient les salaires des professeurs palestiniens de français, assurent l'organisation du projet dans les écoles et surtout travaillent en partenariat avec les missionnaires français pour la continuité et la progression de ce projet. Aujourd'hui, avec la volonté de deux partie, le projet s'est développé et le français est donc enseigné dans 16 écoles, collèges et lycées publics de Palestine. Ce développement a encouragé les universités palestiniennes à introduire des modules de français dans leurs programmes jusqu'à l'ouverture d'une licence de français à la faculté d'Education de Gaza et à l'université El Najah de Naplouse l'année dernière. Dans les écoles, le français est introduit à partir de la quatrième année. Les élèves font trois ans de français à l'école primaire et continuent le français pendant trois ans au collège et trois ans au lycée. Après leur baccalauréat, et, nantis de leur diplôme du DELF, les élèves palestiniens peuvent soit poursuivre leurs études dans une filière universitaire francophone en France ou dans un pays francophone, soit préparer en Palestine une licence de français. Il existe donc une possibilité de continuité dans l'enseignement/apprentissage du français, et les apprenants palestiniens peuvent toujours trouver un travail avec leur diplôme de français, ou poursuivre leurs études dans les pays francophones. L'enseignement du français dans les écoles et les universités palestiniennes se déroule dans une atmosphère conviviale et dynamique grâce aux efforts déployés par les Palestiniens et surtout par les coopérants français qui ont fait un travail considérable appuyant une politique culturelle et éducative très appréciée en Palestine surtout au niveau de la formation initiale et continue des professeurs palestiniens de français

Un Exemple d'école d'excellence : le collège Ramla à Gaza

- Le collège de jeunes filles Ramla à Gaza est un bel exemple de réussite du projet d'enseignement du français dans les écoles publiques de Palestine, projet qui a commencé en 1996 dans le cadre des accords éducatifs évoqués ci-dessus. Le français s'est bien implanté et développé au collège Ramla, pour plusieurs raisons:
 - cet établissement a été choisi en 1996 comme école-pilote d'enseignement du français, bien qu'il se situe dans un quartier défavorisé;
 - la directrice est très impliquée et les professeurs remarquablement francophones;
 - les élèves sont dynamiques et très motivées ;
 - les activités francophones sont multiples (livrets, chansons, échanges scolaires, expositions, programmes de radio scolaire en français, journaux et magazines préparés par les élèves de français, création d'un club francophone, encouragement des élèves à l'ouverture à la France, aux Français et au monde francophone (visites, échanges de professeurs, invitation de collèges francophones). Le nombre d'élèves et de classes francophones ne cesse donc d'augmenter dans ce collège qui, au départ, n'avait qu'une seule classe de 16 élèves, et qui en compte aujourd'hui 9, avec 320 filles apprenant le français. Un autre aspect de la réussite réside dans les bonnes relations avec les parents d'élèves à propos du français.

La direction et les professeurs de français ont réussi à convaincre les parents de l'intérêt et de l'utilité d'apprendre le français et à encourager leurs filles à continuer l'étude de cette langue qui sera un outil précieux pour leur avenir. On peut dire aussi que la réussite du programme est très largement le résultat heureux des efforts déployés par le Consulat de France à Jérusalem.

La Formation des professeurs de français

Tenant compte de la demande accrue des parents et des élèves pour apprendre le français dans les établissements publics, et pour assurer la continuité de ce projet, une formation de professeurs palestiniens de français a été mise en place à partir de l'année 1996 à la faculté d'éducation de Gaza et au centre technologique de Ramalah, en partenariat avec la France dans le cadre d'une convention signée entre les universités palestiniennes (le Ministère palestinien de l'enseignement supérieur) et l'université de Franche-comté de Besançon, par l'intermédiaire du Consulat général de France à Jérusalem. L'objectif est de former des professeurs palestiniens sur une période de deux ans, en vue de leur faire obtenir le D.U.P.F (Diplôme Universitaire de Professeur de Français reconnu par le Ministère palestinien de l'Enseignement Supérieur et par le Ministère français de l'Enseignement Supérieur (équivalence avec le D.E.U.G français). Ce diplôme permet à son titulaire d'être recruté comme professeur de français dans les établissements d'excellence. Pendant cette formation, l'université de Besançon assure l'aspect technique (interventions de professeurs universitaires français, élaboration du matériel, suivi pédagogique pour les stagiaires palestinienes à travers des stages pédagogiques à gaza et Besançon) et l'université palestinienne assure le local, le diplôme et l'organisation. Cette formation, destinée à des Palestiniens présentant un bon niveau de français à l'oral et à l'écrit, s'est révélée d'un solide niveau tant pour la qualité de l'organisation (formateurs très qualifiés) que de son contenu pédagogique. A l'origine d'une durée de deux ans, elle a finalement été remplacée par une licence de français en quatre ans avec l'ouverture de deux départements de Français Langue Etrangère à la Faculté d'Education de Gaza et à l'université El Najah de Naplouse (gérés tous deux par des responsables français et palestiniens). En 2000, 52 professeurs palestiniens avaient terminé leur formation et obtenu le D.U.P.F. Parmi eux, 34 travaillent actuellement comme professeurs de français et documentalistes dans les établissements d'excellence.

Perspectives

- Il serait sans doute utile, dans une conjoncture aussi favorable, de refléchir désormais à :
 - enseigner d'autres matières en français comme les sciences,les mathématiques voire le droit et l'économie ;
 - élargir le programme d'enseignement du français à d'autres écoles et universités de Palestine :.
 - Envoyer plus d'étudiants et de stagiaires palestiniens en France pour recevoir une formation didactologique plus solide .
 - Renforcer le partenariat franco-palestinien dans tous les domaines, surtout éducatif et culturel, pour encourager la présence de la langue-culture française en Palestine.

Conclusion

L'enseignement du français langue étrangère a connu une évolution remarquable ces dernières années malgré une situation politique très délicate. L'influence de cet enseignement sur la vie économique, sociale, culturelle et éducative est manifestement importante. Les Palestiniens et surtout les Palestiniens francophones professeurs de français, futurs diplômés de français, francophones nombreux dans notre pays -comptent

beaucoup sur la France et le monde francophone pour changer la situation très critique vécue par notre pays et espèrent voir le français jouer un rôle en faveur de la paix dans notre région. La Palestine, on le voit, est d'évidence déjà mobilisée en faveur d'une large extension de la langue-culture française dans ce pays indiscutablement francophile. L'apprentissage du français et en français est donc susceptible d'offrir aux Palestiniens une ouverture que beaucoup appellent déjà de leurs vœux. Puisse ce vœu être entendu!